

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 29 MARS 2019

Date de convocation :
12 mars 2019

Date d'affichage :
12 mars 2019

Nombre de délégués :

En exercice	:	58
Présents	:	42
Pouvoirs	:	04
Absents ou excusés	:	12

Objet : Adoption
du budget annexe
IRVE

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf mars à dix heures quarante-cinq, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du BURO Club à Terssac, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

Membres présents : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, BERTRAND, TARROUX, ALRAN, ESPITALIER, GOURDOU, CABOT, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, JOURDE, JONGBLOET, COLLADO, COMENT, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, AZAIS, GRAN, FORTANIER, LAGASSE, MARIGO, COLOM, SALVETAT, VERNIER, MAYNADIER, MAHOUX, REYJAUD, JACQUET, MAURY, PINEL, BOZZO, PATTE, BUFFEL, ESQUERRE, MYLONAS et SABLAYROLLES formant la majorité des membres en exercice ;

Membres ayant donné pouvoir :

- M. FARENC a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. BIAU a donné pouvoir à M. FORTANIER
- M. LEROUX a donné pouvoir à M. COLOM
- M. DARGEIN-VIDAL a donné pouvoir à M. ESQUERRE

Membres excusé et remplacé : M. CHAMAYOU

Membre excusés : MM. BARROU, BERTHIER, SOULA, SANCHEZ, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, ESCANDE, PRADELLES, ESCUDIER, FERNANDEZ, MEYSSONNIE et BIEZUS.

Monsieur le Président expose que le budget primitif IRVE du SDET, qui est soumis à votre approbation est présenté comme suit :

- Section de fonctionnement : **338 100,00 €**
- Section d'investissement : **186 079,45 €**

Le contenu du budget vous est présenté dans le rapport joint au dossier ci-après (Cf. présentation générale du budget primitif **M14** ci-après).

A l'issue de la présentation et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, adopte le budget primitif principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.
A Albi, 29 mars 2019

Le Président



A. ASTIÉ

